

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 22/05/2025
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 22/05/2025
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 22/05/2025
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20250519-2025MAI19_163-DE
		5.2 des assemblées

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

1

Séance Publique ordinaire du **19 mai 2025**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf mai à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 7 mai 2025, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Jean-Yves DELACOSTE, Marc DUGROS, André GALOIX, Mmes Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Muriel AVID
M. Ghislain de FLAUJAC
M. Loïc DÉSANGLES
Mme Laurianne DUCASSÉ
M. Frank GOBBATO
Mme Françoise LACAPERE

Ont donné procuration :

Mme Muriel AVID à Mme Danièle LAPORTE
Mme Laurianne DUCASSÉ à M. Éric MATTIUSSI
M. Frank GOBBATO à M. Jean-Yves DELACOSTE

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : Mme Emilie SARRAN

Objet : Approbation du procès-verbal de la réunion
du conseil municipal du 31 mars 2025

RAPPORTEUR : Xavier BALLENGHIEN, Maire

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil municipal qui s'est tenue le 31 mars 2025, tel qu'il est annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'approuver le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 31 mars 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

La Secrétaire de séance,
Emilie SARRAN



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le **22 MAI 2025** et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 22 MAI 2025